



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture du Gers
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Service des relations avec les collectivités locales**

à

Mesdames et Messieurs les maires
du département du Gers

Auch, le **03 SEP. 2025**

Objet : arrêté préfectoral fixant la liste des communes rurales pouvant bénéficier de l'assistance technique départementale pour 2025

P.J. : 1

En application des dispositions de l'article R3232-1 du code général des collectivités territoriales, il m'appartient de déterminer la liste des communes rurales qui peuvent bénéficier de l'assistance technique du département pour leurs projets d'équipement rural.

Aussi, je vous transmets, ci-joint, un exemplaire de l'arrêté préfectoral pris pour l'année 2025.

Mes services restent à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Pour le préfet et par délégation,
la directrice de cabinet chargée de la
suppléance du secrétaire général absent


Julie DAVID